



VOUS ALLEZ PASSER UN ARTHROSCANNER

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites. Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez. Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie. N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. À titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie. Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un liquide iodé à l'intérieur d'une articulation. Des clichés radiographiques permettent ensuite d'étudier le contenu de l'articulation.

Cette technique utilise donc des rayons X.

Le déroulement de l'examen :

L'examen se fait en position allongée. La peau est d'abord désinfectée. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen. L'injection du liquide iodé dans l'articulation ne provoque tout au plus que des douleurs modérées et très passagères. Après avoir retiré l'aiguille, des clichés sont éventuellement pratiqués puis l'examen est complété immédiatement par un scanner de l'articulation. Ceci ne nécessitera pas de deuxième piqûre.

Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?

Il est rarissime qu'un liquide iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

Quelles complications pourraient survenir après l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons bien entendu toutes les précautions nécessaires pour l'éviter (asepsie rigoureuse). Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

Résultats :

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées plus en détail par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Avant de vous rendre à l'examen :

Il est recommandé de bien se laver la peau, à l'endroit de l'articulation.
Ne vous raser pas la peau.

Pour l'examen :

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.

Il est nécessaire de venir accompagné le jour de l'examen.

Après l'examen :

Repos indiqué pendant 24 heures, 48 heures si une infiltration est couplée à l'arthroscanner

Apportez le jour de l'examen :

- La demande de votre médecin (ordonnance, lettre,...)
- Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM,...)
- Les produits pour l'examen
- Le consentement signé
- La liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Certains antécédents médicaux pourront nous amener à vous prescrire une prémédication avant l'examen ou à reporter la date de l'examen ou encore, beaucoup plus rarement, à annuler cet examen et le remplacer par un autre type d'exploration.

Si ces questions ne vous ont pas été posées à la prise de rendez-vous et si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, merci de nous contacter rapidement

Avez-vous des problèmes d'allergie ou avez-vous déjà eu des problèmes d'hypersensibilité lors d'un examen radiologique avec injection ? Si oui, précisez	OUI	NON
Êtes-vous asthmatique ?	OUI	NON
Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang ; anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire ? <i>Dans ce cas, veuillez nous prévenir rapidement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'arrêter le traitement en accord avec votre médecin traitant)</i>	OUI	NON
<i>Pour les femmes :</i> Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Date des dernières règles : Allaitez-vous ?	OUI OUI	NON NON
Etes-vous séropositif, avez-vous une hépatite ou une maladie du sang ?	OUI	NON

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse :**
.....
.....

Madame, Monsieur, (Nom et Prénom)

**Reconnait avoir pris connaissance des informations contenues dans ce document et rempli cette fiche.
Donne son accord pour que l'examen soit réalisé**

Le : **Signature :**